

Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique
FAGACE



**Etablissement Public international à caractère
économique et financier**



RAPPORT ANNUEL 2009

FAGACE: Un Outil financier au service du développement en Afrique



EXERCICE 2009

FICI	Finances Conseils Investissements
FED	Fonds Européen de Développement
FPE	Fonds de Promotion Economique
FSA	Fonds de Solidarité Africaine
Groupe ETI	Groupe Ecobank Transnational Incorporated
GTA/C2A	Groupement Togolais d'Assurances/Compagnie Africaine
IBCG	Industrie Béninoise des Corps Gras
IDE	Investissement Direct Etranger
MLT	Moyen et Long Terme
PIB	Produit Intérieur Brut
PMEX/COOPEX	Petite et Moyenne Entreprise Exportatrice/Coopératives Exportatrices
RFI	Radio France Internationale
SCIE	Société de Commercialisation d'informations d'Entreprises
SENELEC	Société Sénégalaise de distribution et d'Energie Electrique
SHETER AFRIQUE	Société pour l'Habitat et le Logement Territorial en Afrique
SP-FAB	Société de Promotion du Fonds Africain pour le Développement des Biocarburants
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UTB	Union Togolaise de Banque



- finance des interventions spécifiques sur emprunts et subventions ;
- prend des participations au capital social d'entreprises nationales ou régionales ;
- assure la gestion de fonds pour le compte de tiers.

Domaines d'intervention

Les principaux domaines d'intervention sont :

- les industries de valorisation des ressources naturelles locales ou d'import substitution,
- le développement rural : agriculture, élevage,
- les infrastructures de base (routes, aéroports, chemin de fer, hydraulique villageoise) ou modernes (télécommunications),
- le commerce (import-export),
- les petites et moyennes entreprises de production de biens et services.

Bénéficiaires

Les bénéficiaires des interventions peuvent être :

- les Etats membres de l'Institution ou leurs démembrements : organismes publics ou parapublics, collectivités locales ;
- les entreprises privées ou mixtes, individuelles ou collectives, nouvellement créées ou en expansion, ayant leur siège et leur champ d'activité principale dans un ou plusieurs Etats membres ;
- les institutions financières nationales ;
- les organismes régionaux dont l'activité concourt à l'intégration des économies des Etats membres.

1.2.- Composition des Organes

Organes d'Administration et de Gestion :



II. - ORGANES

CONSEIL DES GOUVERNEURS

PRESIDENT

CAMEROUN

M. Pierre TITI
*Ministre délégué chargé du Budget auprès
du Ministre de l'Economie et des Finances*

MEMBRES

BENIN

M. Soulé Mana LAWANI
Ministre des Finances et de l'Economie

BURKINA

M. Lucien Marie Noël BEMBEMBA
Ministre de l'Economie et des Finances

CENTRAFRIQUE

M. Albert BESSE
Ministre des Finances et du Budget

COTE D'IVOIRE

M. Koffi Charles DIBY
*Ministre délégué auprès du 1^{er} Ministre,
Chargé de l'Economie et des Finances*

GUINEE-BISSAU

M. Mario VAZ
Ministre des Finances

MALI

M. Abou Bakar TRAORE
Ministre de l'Economie et des Finances

MAURITANIE

M. Sid'Ahmed OULD RAÏS
Ministre des Finances

NIGER

M. Ali Mahaman Lamine ZEINE
Ministre de l'Economie et des Finances

RWANDA

M. James MUSONI
*Ministre des Finances et de la Planification
Economique*

SENEGAL

M. Mamadou Abdoulaye SOW
*Ministre délégué auprès du Ministre de
l'Economie et des Finances*

TOGO

M. Adji Othéth AYASSOR
*Ministre des finances du budget et des
privatisations*





III. - CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET SITUATION EN AFRIQUE

3.1. - Contexte économique international

L'année 2009 a été marquée par les conséquences encore perceptibles de la crise financière et économique internationale. Le taux de croissance de l'économie mondiale est passé de 3,2% en 2008 à 2,2% en 2009, soit une baisse de 1 point.

Ce ralentissement a pour origine principale la mauvaise tenue des économies des pays à revenu élevé qui ont enregistré en 2009 un taux de croissance négatif de 3,3%. Le Japon, parmi ce groupe de pays, a enregistré la plus forte baisse avec un taux de croissance négatif de 5,4%.

La situation économique mondiale 2009, analysée par région se présente comme suit :

Aux Etats Unis, le taux de croissance est ressorti négatif à -2,4% en 2009 contre 1,1% en 2008.

L'Europe et l'Asie centrale ont été les plus durement touchées par la crise. Le PIB est ressorti négatif à -6,2% en 2009 contre 4% en 2008. Ce recul s'explique principalement par la baisse du prix de pétrole Russe.

La région Asie de l'Est et Pacifique, avec une évolution du PIB de 6,8% en 2009, a été le moteur de la croissance mondiale, grâce à de solides mesures budgétaires et à une forte demande intérieure. La croissance régionale a été tirée par la Chine, dont le PIB, s'est inscrit à 8,4% en 2009 contre 9% en 2008.

La région Amérique Latine et Caraïbe a subi également les conséquences de la crise économique mondiale avec un PIB négatif de 2,6% en 2009. L'instabilité des cours de pétrole et la faiblesse des marchés d'exportation clés sont à l'origine d'une telle situation.

La Région Moyen Orient et Afrique du Nord a moins souffert de la crise que les autres régions ; la croissance de son PIB est ressortie positive à 2,9%. Ce taux, en recul par rapport à celui de 2008 (4,3%) se justifie par la compression de la production et la baisse des revenus pétroliers.

Les pays en développement ont enregistré un taux de croissance de 1,2% en 2009 contre 5,6% en 2008. Cette forte contraction est liée à la réduction des programmes d'investissement, et à la faiblesse de la demande des produits de base à l'exportation. La mauvaise tenue des prix de matières premières et le ralentissement des flux de capitaux en direction de ces pays ont contribué à exacerber la crise.

3.2. - Situation en Afrique

Le taux de croissance du continent africain s'est établi à 1,6% en 2009 contre 3,8% en 2008.



EXERCICE 2009

La région d'Afrique de l'Est qui a enregistré le taux de croissance le plus élevé en 2009 a atteint 3,8%.

L'Afrique Australe a régressé à 1,7%, réalisant la plus mauvaise performance régionale. L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord ont davantage résisté avec des taux de croissance respectifs de 2,4% et 3,5%.

La faiblesse de la croissance de l'économie africaine, s'explique essentiellement par la baisse tendancielle des cours des produits pétroliers et la baisse des flux d'Investissement Direct Etranger (IDE).

L'Afrique subsaharienne a été durement touchée par la crise avec un taux de croissance qui s'est fortement contracté (1,1% en 2009 contre 5,4% en 2008). Le commerce, l'investissement étranger direct, le tourisme, les envois de fonds, et l'aide publique au développement, ont été particulièrement affectés par la crise.

Les zones UEMOA et CEMAC ont enregistré une persistance des difficultés principalement dues aux effets conjugués des crises agricole, énergétique et financière. Huit (08) des douze pays membres actuels du FAGACE sont situés dans l'espace UEMOA.

L'activité économique de ladite zone repose essentiellement sur le secteur primaire, le BTP, et le secteur tertiaire, notamment les télécommunications. Le taux de croissance de l'UEMOA a enregistré une décélération de 0,8 point par rapport à 2008 en se situant à 2,9%. L'année 2009 a été marquée par deux effets majeurs :

- les conséquences des perturbations climatiques, avec des inondations entraînant des dégâts très importants ;
- l'impact de la crise financière et économique internationale sur l'activité économique de l'Union et le quotidien des ménages.

Par pays membre, les performances de la zone UEMOA se présentent comme suit : Bénin (2,7%), Burkina (3,1%), Côte d'Ivoire (3,7%), Guinée-Bissau (2,6%), Mali (4,7%), Niger (1%), Sénégal (2,1%), Togo (2,5%). Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à environ 1,3% en 2009 contre 7,4% en 2008.

La croissance économique de la zone CEMAC est ralentie en raison de la baisse de la production du pétrole. Il s'est établi à 2,1% en 2009 contre 3,9% en 2008.

Sources : Banque Mondiale : Perspectives pour l'économie mondiale, publié le 21 janvier 2010
Rapport des Nations Unies (Janvier 2010)
Rapport Annuel 2009 de la Commission de l'UEMOA.



EXERCICE 2009

A l'étape de Bangui, il a été reçu par S.E.M François BOZIZE, Président de la République Centrafricaine qui a signé des lettres de recommandation à l'attention de ses pairs en vue de faciliter les démarches d'ouverture de capital.

Différents autres contacts ont également été pris avec le Ministre de l'Economie et des Finances du Togo et des Partenaires au développement comme la BOAD, la BIDC, et le Groupe ETI à l'occasion d'une mission de travail que le Directeur Général par Intérim a conduit à Lomé du 07 au 09 décembre 2009.

Sur le même chapitre coopération, il convient aussi de souligner qu'en marge des travaux de la réunion du Conseil d'Administration de la BOAD qui s'est tenue le 16 décembre 2009, les Administrateurs représentant la Chine au sein de cette Instance ont effectué une visite de courtoisie au sein du Fonds. Cette visite a permis au Fonds d'échanger sur les possibilités de coopération avec la Chine.

Une délégation de l'Institution a également pris part à la rencontre des experts et des chefs des institutions des organisations inter gouvernementales de l'Afrique de l'Ouest qui s'est tenue à Accra du 09 au 15 décembre 2009. Cette réunion a constitué un cadre de rencontre et de prise de contact avec la CEDEAO dans la perspective de la 10^{ème} reconstitution du Fonds Européen de Développement (FED). Le montant indicatif de l'aide financière prévue par le FED s'élève à 600 millions d'euros. Le Fonds a, à cette occasion, exprimé le souhait d'être associé à toutes les phases de négociation des ressources du FED. L'idée a été retenue et un projet y relatif sera communiqué au Fonds prochainement.

Durant cette période d'intérim, le Fonds a également pris contact avec la Commission de l'UEMOA.

4.2.3. - Activités administratives

4.2.3.1. - Organisation des services

- Réduction du personnel

La mise en œuvre du plan de redressement à court terme approuvé par décision n°04/92/CA/FAGACE/08 s'est traduite par la réalisation d'un bilan de compétence du personnel par un Cabinet extérieur. Ce bilan a abouti au licenciement de dix neuf (19) Agents.

Au 31 décembre 2009, l'effectif total s'élève à 36 agents.

- Organigramme

L'organigramme révisé à la lumière des conclusions du bilan de compétence a été adopté par décision n°02/30/CA/FAGACE/09 lors de la 30^{ème} session du Conseil



4.2.5.1. - Identification de projets

L'identification de nouveaux projets a été une activité permanente au cours de l'exercice. Bien que des missions spécifiques d'identification n'aient pas été menées, le pipe line de projets n'a cessé d'être alimenté grâce aux relations que le Fonds entretient avec les bailleurs de fonds.

Au total, 35 dossiers de demande d'intervention en aval portant sur un montant global de 173 milliards de FCFA ont été reçus. Ces dossiers ont fait l'objet d'un examen approfondi et ont été classifiés selon leur niveau de maturité en vue d'une évaluation finale, le cas échéant.

Les demandes de garantie reçues et examinées se présentent comme suit :

Répartition par type de crédit

Type de crédit	Nombre de projets	Montant du crédit sollicité (en millions de FCFA)	%
Crédit d'investissement	31	153 323	82
Emprunt obligataire	4	34 300	18
Crédit de campagne	0	0	0
total	35	187 623	100

De l'analyse du tableau ci-avant, on note l'existence réelle d'un besoin en garantie pour le financement des projets de développement dans les Etats membres. Les requêtes adressées au Fonds ont concerné les crédits d'investissement et les emprunts obligataires à hauteur respectivement de 82% et de 18%. Ceci s'explique par le choix de l'Institution de surseoir à ses interventions dans les crédits à court terme qui se sont révélés très risqués.



Répartition par pays

Pays	Nombre de projets	Montant du crédit sollicité (en millions de FCFA)	%
Bénin	12	35 360	18,85
Burkina	3	7 474	3,98
Cameroun	4	30 209	16,10
Centrafrique	1	948	0,51
Côte d'Ivoire	9	93 644	49,91
Mali	2	3 515	1,87
Mauritanie	2	4 205	2,24
Niger	-	0	0,00
Rwanda	-	0	0,00
Sénégal	1	10 000	5,33
Togo	1	2 268	1,21
Total	35	187 623	100,00

Il ressort du tableau ci-dessus que le Fonds a reçu des requêtes de garantie de la part de la quasi-totalité des Etats membres. 84% des demandes proviennent de la Côte d'Ivoire, du Cameroun et du Bénin.



Au regard de ces chantiers, seule une (01) des demandes de garantie reçues a, après évaluation, été soumise au Conseil d'Administration pour approbation.

4.2.5.3 - Bilan des interventions

Les engagements cumulés se présentent comme suit :

4.2.5.3.1.- Garantie

Les garanties brutes cumulées en portefeuille s'élèvent à 279 514,54 millions de FCFA au 31 décembre 2009 en faveur de 208 projets dans 11 Etats membres.

PAYS	Nombre de Projet	Garantie	Total (%)
BENIN	34	36 198,30	12,95
BURKINA	21	23 271,00	8,33
CAMEROUN	9	12 237,50	4,38
CENTRAFRIQUE	6	7 580,00	2,71
COTE D'IVOIRE	59	86 807,94	31,06
GUINEE BISSAU	1	4 500,00	1,61
MALI	8	8 817,00	3,15
NIGER	6	7 647,80	2,74
RWANDA	4	1 838,00	0,66
SENEGAL	44	57 782,00	20,67
TOGO	14	29 085,00	10,41
AUTRES	2	3 750,00	1,34
TOTAL	208	279 514,54	100,00

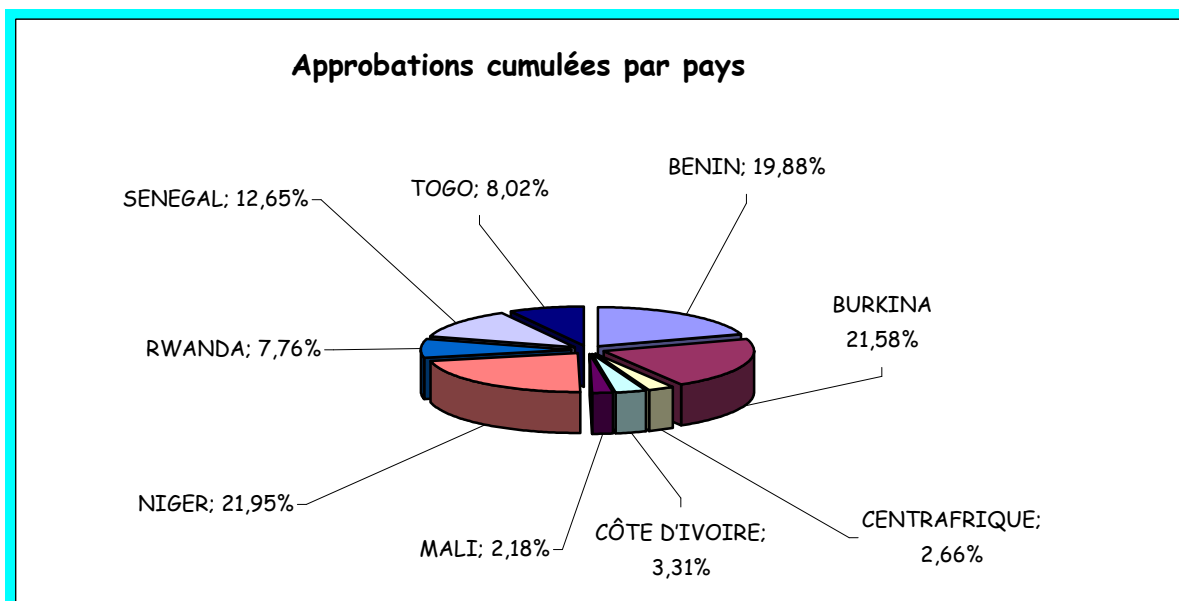


Les engagements sont concentrés autour de quatre activités principales à hauteur de 78,18 % : Agro-industrie (26,96%), Télécommunications (21,72%), Industrie (14,79%) et Energie (14,71%). Cette forte concentration s'explique par l'importance desdites activités dans les économies nationales d'une part, et par la forte demande de financement émanant des entreprises publiques et des sociétés privées d'autre part.

4.2.5.3.2. - Bonification

Les approbations cumulées en bonification de taux d'intérêt s'élèvent à 5 938,52 millions de FCFA au 31 décembre 2009 en faveur de 45 projets situés dans 09 Etats membres.

Pays	Nombre de Projets	Montant (MFCFA)	%
BENIN	6	1 180,83	19,88
BURKINA FASO	9	1 281,72	21,58
CENTRAFRIQUE	1	158,00	2,66
CÔTE D'IVOIRE	1	196,67	3,31
MALI	1	129,38	2,18
NIGER	8	1 303,77	21,95
RWANDA	8	460,92	7,76
SENEGAL	7	751,14	12,65
TOGO	4	476,09	8,02
TOTAL	45	5 938,52	100,00





Le Niger, le Bénin et le Burkina Faso sont les principaux bénéficiaires des interventions en bonification.

4.2.5.3.3. - Prise de participation

Les interventions en prise de participation s'élèvent à 1 380 millions de FCFA au 31 décembre 2009 en faveur de neuf (09) projets dont sept (07) régionaux.

Il s'agit de participations à caractère stratégique ou financier. Le portefeuille actuel se présente comme suit :

Répartition par bénéficiaire

Société	Capital (MFCFA)	Participation	
		Montant (MFCFA)	En % du capital
ASE	153,00	10,00	6,50
Cauris Investissement	5 000,00	225,00	5,00
BRVM	2 904,32	100,00	3,40
DC/BR	1 461,52	50,00	3,40
SCIE	650,00	50,00	7,69
Atlantic Financial Group	20 000,00	500,00	2,50
SP-FAB	500,00	45,00	10,00
Fonds de Garantie Agricole du Rwanda	1 940,29	100,00	4,54
BRIC	250,00	300,00	0,12
TOTAL	32 859,13	1 380,00	

4.2.5.3.4. - Allongement de la durée de crédit

Au 31 décembre 2009, les approbations en allongement de la durée de crédit s'élèvent à 976,8 millions de FCFA et concernent deux projets situés au Niger (AHA Dembou) et au Sénégal (SENELEC).

4.2.5.3.5. - Suivi des projets

Le suivi des projets a occupé une place prépondérante dans les activités du Fonds au cours de l'exercice 2009. Il s'est effectué aussi bien au plan interne qu'externe.

Le Fonds est resté en contact permanent avec les promoteurs et les bailleurs de fonds ayant bénéficié de ses interventions notamment en garantie. Un accent particulier a été mis sur le recouvrement des créances nées des commissions d'aval et des appels de garantie.



Par ailleurs, les projets IBCG au Bénin, CONDICAF, INTERFLEX en Côte d'Ivoire, CFOA, CORFITEX au Sénégal et GTA-C2A au Togo ont fait l'objet d'une supervision sur le terrain. Ainsi, le Fonds a tenu des séances de travail avec ces différents promoteurs ainsi que les banques qui leur ont consenti les prêts, objet de sa garantie.

Ces rencontres ont permis particulièrement dans le cadre des interventions sur le marché financier, d'obtenir à bonne date le règlement des échéances dues aux souscripteurs.

En ce qui concerne les projets en difficulté, ils ont fait également l'objet d'un suivi rapproché. Le but étant de trouver avec les partenaires concernés des solutions idoines en vue d'un bon dénouement des dossiers.

4.2.6.- Coopération et Communication

L'exercice 2009 a essentiellement été caractérisé par la mise en œuvre du plan de redressement à court terme qui préconise entre autres, la mobilisation de ressources financières. A cet effet, le recouvrement du capital appelé échu et la recherche de lignes de financement ont constitué, au plan coopération, les principales activités réalisées. Au plan communication, il s'est agi de mener d'importantes actions marketing au sein des Etats membres pour permettre à l'Institution de garder son image de marque.

4.2.6.1. - Coopération avec les Etats membres

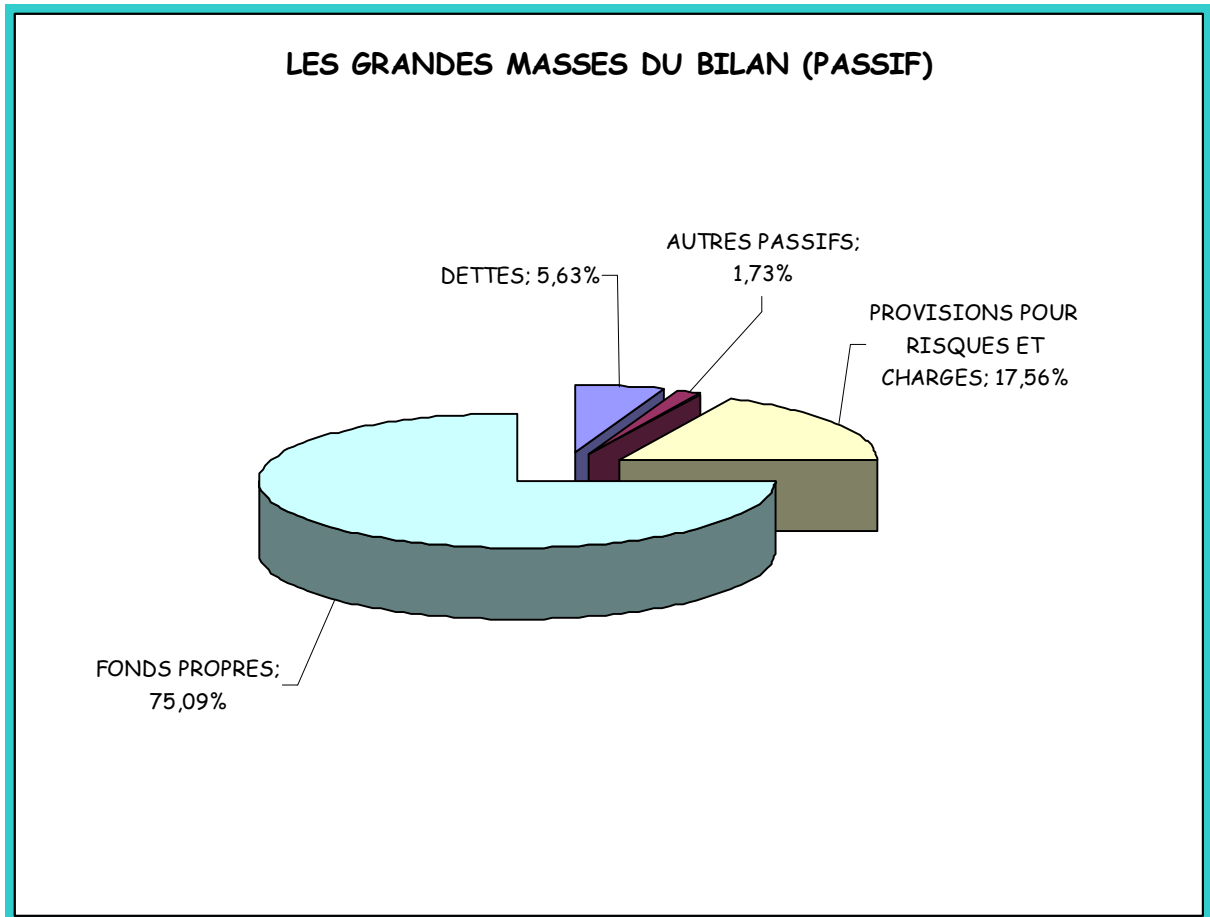
L'accent a particulièrement été mis sur la libération du capital appelé. Les Etats membres ont continué comme par le passé à accorder leur confiance à l'Institution.

4.2.6.2. - Ouverture du Fonds

Les actions relatives à l'ouverture du Fonds se sont poursuivies. Plusieurs Etats dont notamment l'Angola, la Guinée Conakry, le Congo Brazzaville, le Gabon ont ainsi été relancés en vue de leur éventuelle adhésion.

4.2.6.3. - Coopération avec les Institutions Financières et Organismes de Développement

Les relations avec les Institutions Financières et Organismes de Développement ont été maintenues et renforcées.



- *Dettes Interbancaires*

Elles concernent les comptes courants débiteurs notamment les concours bancaires courants et se chiffrent à 1 865 878 991 FCFA en 2009 contre 3 366 669 340 FCFA en 2008, soit une baisse de 44,58%.

- *Dettes à l'égard de la clientèle*

Les dettes à l'égard de la clientèle sont en baisse de 15,56% en 2009 en raison des remboursements partiels effectués. Elles concernent les dépôts des tiers dans le cadre des opérations d'intermédiation et s'élèvent à 3 800 000 000 FCFA en 2009 contre 4 500 000 000 FCFA en 2008.

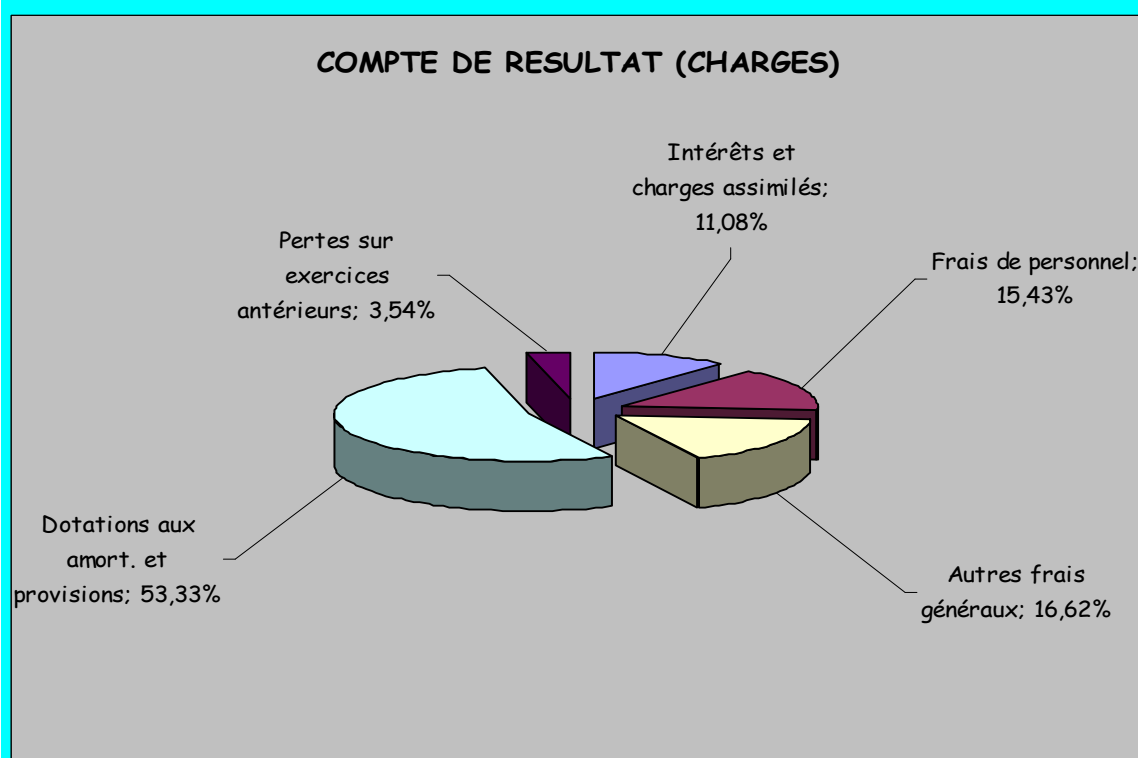
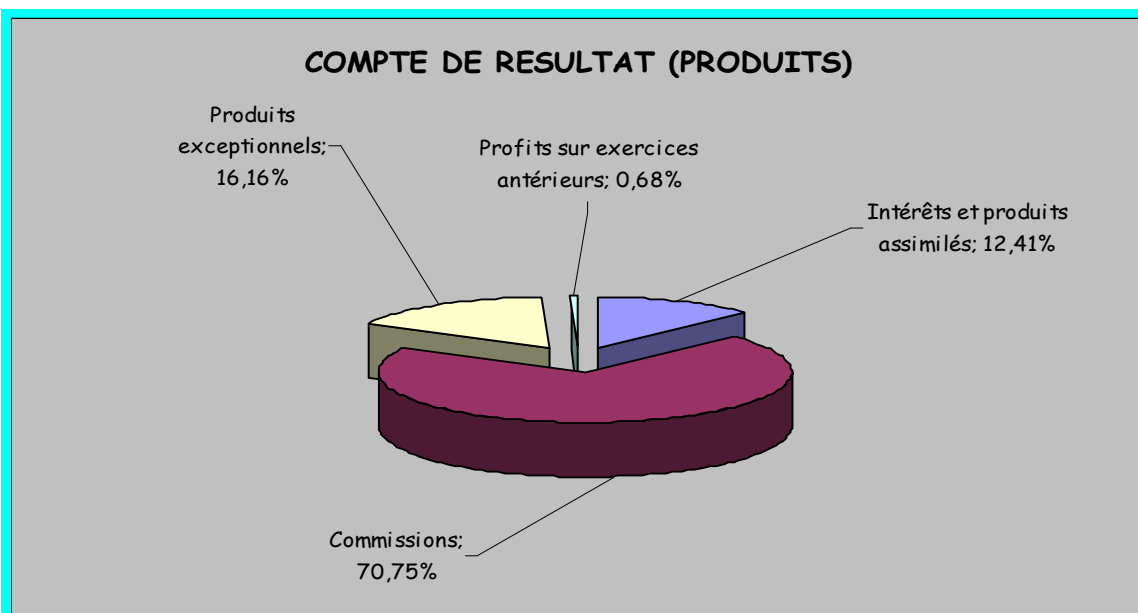
- *Autres Passifs*

Les autres passifs se chiffrent à 714 112 433 FCFA en 2009 contre 801 703 866 FCFA en 2008. Ils concernent les montants dus à différents tiers notamment les prestataires de services et les caisses de sécurité sociale.



EXERCICE 2009

<u>Charges</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>
Intérêts et charges assimilés	880 904 976	696 045 605
Frais de personnel	978 986 796	969 734 792
Autres frais généraux	1 204 457 430	1 044 808 787
Dotations aux amort. et provisions	16 405 261 609	3 351 682 425
Pertes sur exercices antérieurs	135 486 543	222 406 077
Total des charges	19 605 097 354	6 284 677 686
Résultat de l'exercice	-16 907 515 641	-4 044 948 756





Le compte de résultat 2009 appelle les commentaires suivants :

- Produits

Les produits de service issus des activités de garantie s'élèvent à 1 584 609 051 FCFA en 2009. Ces revenus opérationnels ont baissé de 14% et contribuent pour 70,75% à la formation des revenus de l'Institution. Les produits de placement s'élèvent à 278 039 118 FCFA en 2009 contre 385 753 376 FCFA en 2008.

- Charges

Le compte intérêts et charges assimilés concerne les frais financiers liés aux bonifications et aux activités d'intermédiation. Ils ont enregistré une baisse 21% en 2009.

Les frais de personnel sont quasi stables en 2009.

Les frais généraux s'élèvent à 1 044 808 787 FCFA en 2009 contre 1 204 457 430 FCFA en 2008, soit une diminution de 13,25% liée au quasi arrêt des activités opérationnelles.

Les amortissements et provisions enregistrent une forte baisse et s'établissent à 3 351 682 425 FCFA en 2009 contre 16 405 261 609 FCFA en 2008 ; l'essentiel du portefeuille sinistré ayant été provisionné l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice 2009 est déficitaire de 4 044 948 756 FCFA contre -16 907 515 641 FCFA en 2008 et se justifie par le niveau élevé des provisions constituées au cours de l'exercice.

4.2.8.2.- Exécution du budget

• Opérations en capital

Arrêté en recettes et en dépenses de la somme de 3 521 325 000 FCFA, le budget a été exécuté à hauteur de 80,60% pour les recettes, soit 2 838 109 955 FCFA et à hauteur de 80,62% pour les dépenses, soit 3 050 111 965 FCFA. Le solde dégagé s'élève à -212 002 010 FCFA.

• Fonctionnement

Arrêté en recettes et en dépenses de la somme de 1 805 300 000 FCFA, le budget a été exécuté à hauteur de 108,67% pour les recettes, soit 1 961 866 504 FCFA et à



V.- Annexes

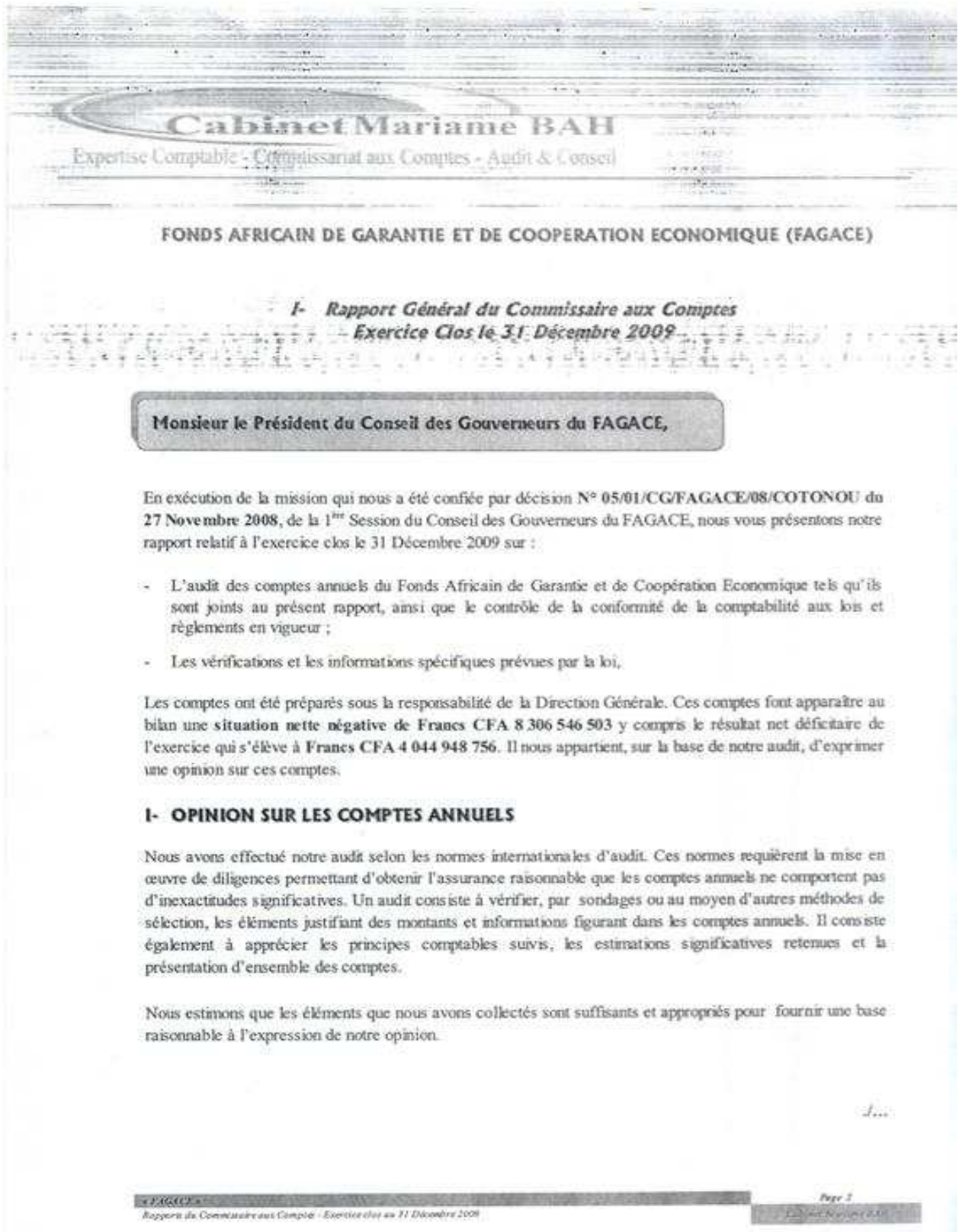
5.1.- Organigramme



ENGAGEMENTS HORS BILAN (suite et fin)	MONTANTS NETS	
	Exercice 2008 (PM)	Exercice 2009
Aval Prêt Emprunt PORT AUTONOME DAKAR	272 730 000	181 820 000
Aval Prêt BID à ATLANTIQUE TELECOM	2 341 930 000	2 341 930 000
Aval Prêt Emprunt CEB	3 000 000 000	2 000 000 000
Aval Prêt SGBBE/BSIC-B à CCEC	17 840 000	8 400 000
Aval Prêt Emprunt SIFCA	1 875 000 000	750 000 000
Aval Prêt ECOBANK CI à SALMEX INT SA	505 310 000	505 310 000
Aval Prêt ECOBANK/BOA à AIT	513 340 000	513 340 000
Aval Prêt Pool Bancaire à AIT	3 000 000 000	3 000 000 000
Aval Prêt BOA /COFIPA à CAFACI	577 920 000	577 920 000
Aval Prêt Banque Locale à ICAR AGRO NEGOCE	328 320 000	328 320 000
Aval Prêt BACI-ECOBANK à AGRIMEX	47 720 000	47 720 000
Aval Prêt BFA-ECOBANK CI à SIDEPA	3 000 000 000	3 000 000 000
Aval Prêt CBC à SPM		475 800 000
Aval Prêt BSIC/FPE à SESNCDS	770 500 000	0
Aval Prêt BTCI à SONIPA	2 100 000 000	2 100 000 000
Aval Prêt Emprunt SENELEC	937 500 000	0
Aval Prêt SGBBE/BOAD à MEDIA CONTACT	650 110 000	650 110 000
Aval Prêt Emprunt 4C	1 824 000 000	0
Aval Prêt BFA à Permis de conduire INTERFLEX	390 090 000	378 350 000
Aval Prêt OMNIFINANCE à CFOA	1 037 870 000	1 037 870 000
Aval Prêt BIS à KNDY	41 240 000	41 240 000
Aval Prêt SGBS à CORFITEX	491 610 000	452 540 000
Aval Prêt FORTIS BANQUE à PONT METALLIQUE	861 470 000	799 940 000
Aval Prêt Emprunt ONATEL	3 487 370 000	3 078 000 000
Aval Prêt ECOBANK Sénég. à SENETEL	41 430 000	41 430 000
Aval Prêt BTCI à AIT	1 000 000 000	1 000 000 000
Aval Prêt VERSUS BANK/BFA/BNI à CONDICAF	2 027 050 000	2 027 050 000
Aval Prêt Emprunt MATFORCE	320 000 000	240 000 000
Aval Prêt FIRST BANK/BDEAC à GSA		722 500 000
Aval Prêt BDEAC/UBC à BIOPHARMA		439 150 000
Aval Prêt BST à DAKAR THON	186 670 000	151 670 000
Aval Prêt BOAD/BICIAB/BIB/BCB à GARE ROUTIERE DE MARCHANDISES	1 409 070 000	1 409 070 000
Aval Prêt Emprunt SEMA	2 068 500 000	1 773 000 000
Aval Prêt BIA à HOTEL TENERE	226 380 000	217 740 000
Aval Prêt CBCA/BICA/BPMC à UNITEC BENIN	131 810 000	131 810 000
Aval Prêt Emprunt TOGO TELECOM		2 500 000 000
Aval Prêt ECOBANK à ISOCEL	120 000 000	120 000 000
Aval Prêt BDEAC/CBCA à TELECEL CENTRAFRIQUE	1 112 080 000	1 289 430 000
Aval Prêt BACI/Pool Bancaire à CAFACI	2 481 590 000	2 481 590 000
Aval Prêt BACI OMNIFINANCE à INTERFLEX	1 065 000 000	1 309 790 000
Aval Prêt ECOBANK à COPALCI	560 000 000	500 000 000
Aval Prêt BSIC/BOA à CEMA	307 870 000	366 270 000
Aval Prêt BANQUES à TROPICA (DAFANI)	635 360 000	545 620 000
Aval Prêt Emprunt CORFITEX	1 824 000 000	0
Aval Prêt Emprunt NESKO	440 000 000	330 000 000
Aval Prêt Emprunt SIR 2	3 762 120 000	3 133 830 000
Aval Prêt Emprunt SOFITEX	1 396 050 000	1 171 660 000
Aval Prêt Emprunt SAFCA	632 650 000	875 000 000
Aval Prêt BOAD à SCG	1 364 910 000	2 809 600 000



5.4.- Lettre de certification du Commissaire aux comptes





Les comptes de l'exercice 2009 ont été établis dans un contexte où, conformément aux instructions de ses instances dirigeantes, la Direction Générale du Fonds et le Comité Ad Hoc procèdent actuellement à la refondation des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Toutefois, en raison de la date de clôture de l'exercice au 31 Décembre 2009, l'impact de ces procédures ne concerne pas les comptes annuels susvisés.

Les réponses aux demandes de confirmation de soldes et d'informations adressées à vingt (20) tiers (promoteurs de projets et divers prestataires) n'ont pas été obtenues dans les délais requis à l'exécution de notre mission.

Par conséquent, l'impact sur les comptes au 31 Décembre 2009 du FAGACE, des régularisations qui pourraient découler de l'exploitation de ces réponses n'a pas pu être évalué.

Sous réserve de l'effet de la situation exposée ci-dessus, nous certifions que les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FAGACE à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous appelons votre attention sur le fait que :

- Comme l'exercice précédent, les ressources propres non grevées du FAGACE ressortent au 31 Décembre 2009 à un niveau inférieur au 1/10 du total des avais accordés par le FAGACE ; soit en deçà de celui découlant des exigences minimales de fonds propres définies par les dispositions de l'article 9 du Règlement Financier du FAGACE relatif à sa solvabilité.
- Les décisions tendant à l'accroissement des fonds propres du FAGACE devraient permettre d'atteindre un niveau tel que défini conformément à ses textes réglementaires.

II- VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé, conformément aux usages de la profession, à la vérification de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activités Doc N°1.5/33/CA/10 de la Direction Générale. Nous n'avons pas d'observations à formuler.

Fait à Bamako, le 27 Avril 2010

BAH Mariame SANOKO
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes

